



DSAC

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e				f	Rév n°	
B	1	0	1	S	F	0	3	0	0	9	E	-

- a) Construction en série : B - autres cas : A
 b) Monoplace : 1 - Biplace : 2
 c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06
 d) Code de l'autorité aéronautique
 e) Numéro d'ordre
 f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	GIN FALCON 22
Constructeur	GIN GLIDERS INC.
Adresse	2318-32, Baegok-daero, Mohyeon-myeon, Cheoin-Gu, Yongin-si, Gyeonggi-Do 449-851 KOREA

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
85 kg	130 kg	GIN Gliders	Falcon 22
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien	Surface à plat	Résistance minimale d'ancrage
Manuel d'utilisation Falcon v.1.0	Manuel d'utilisation Falcon v.1.0	22,30 m ²	610 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Puissance maximum de 27KW		



Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile
 Document établi le : 29 Avril 2016

Benoit PINON
 Chef du pôle certification,
 DGAC de navigabilité et aviation générale

A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
 signature et cachet de l'entreprise